

|                |
|----------------|
| Département    |
| SAONE ET LOIRE |
| Canton         |
| SAINT REMY     |
| Commune        |
| SAINT-REMY     |

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

-----

Liberté – Égalité – Fraternité

-----

N° 006 / 25

ARRETE DU MAIRE

**Objet : Réglementation circulation**

Le Maire de la Commune de Saint-Rémy,

Vu le Code de la Route, notamment son article R 411-8,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2211 et suivants,

Vu le Code Pénal notamment l'article R 610-5,

Vu la demande de travaux présentée par l'entreprise GUINOT TP, domiciliée rue Henri Paul Schneider – 71210 MONTCHANIN,

Considérant qu'afin de permettre des travaux pour effectuer des travaux d'enrobés route de Taisey, il est nécessaire de réglementer la circulation dans ce secteur,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 :**

Du lundi 20 janvier 2025 au vendredi 24 janvier 2025, l'entreprise GUINOT TP est autorisée à intervenir sur le domaine public situé route de Taisey afin d'effectuer des travaux d'enrobés.

**ARTICLE 2 :**

La signalisation résultant de la présente réglementation sera fournie, mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

**ARTICLE 3 :**

Madame la directrice générale des services, le Commissariat de Police de Chalon Sur Saône, Monsieur le responsable de la Police Municipale de Saint-Rémy, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :**

Cet arrêté peut être contesté dans les 2 mois à compter de sa notification, soit auprès de Madame le Maire pour un recours gracieux, soit auprès du Tribunal administratif de Dijon qui peut être saisi via l'application Téléréfuge citoyens accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) pour un recours contentieux.

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté sera notifié à l'entreprise GUINOT TP et publié conformément aux dispositions de l'article L 2122-29 et l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT REMY, le 08 janvier 2025.

Florence PLISSONNIER



Maire



*Notifié le 09/01/2025.*